

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18499**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER Master Sciences Humaines et Sociales, Mention Identités, Patrimoines, Histoire, Spécialité Gestion des Patrimoines Architecturaux et Artistiques à finalité professionnelle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Direction générale de l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle (DGESIP), Université de Bretagne Occidentale - Brest	Président de l'université de Bretagne Occidentale - Brest, Recteur de l'académie de Rennes

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

335 Animation sportive, culturelle et de Loisirs, 342 Développement et protection du patrimoine culturel

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qui peut être chargé de valoriser des patrimoines et des sites patrimoniaux, de gérer des structures et établissements culturels, publics, associatifs ou privés. Il peut également concevoir des événements et des produits culturels ainsi que des produits touristiques à contenus culturel et patrimonial.

Le diplômé peut aussi être en charge de la protection et de la mise en valeur du patrimoine, de l'élaboration et du montage d'une exposition, de la réalisation des audits de satisfaction.

Dans l'exercice de ces activités le diplômé mobilise des compétences dans le domaine de la médiation et de l'animation, il est capable d'appréhender les publics et de diagnostiquer des besoins, de créer et d'utiliser les outils de la médiation et de l'animation, de pratiquer l'animation patrimoniale auprès des publics handicapés et des publics culturellement fragilisés, d'évaluer ces outils par rapport à l'objectif recherché.

Dans le domaine de la valorisation et de la muséologie, il est capable de réaliser le diagnostic d'un territoire, d'un site dans l'optique de la conceptualisation d'un projet culturel ou patrimonial. Il peut aussi concevoir des projets visant à mettre en valeur un site patrimonial ou une collection, concevoir une stratégie marketing ou encore réaliser, gérer et améliorer des sites internet.

Dans le domaine de l'inventaire et de la conservation, le diplômé peut réaliser l'inventaire des patrimoines matériels et immatériels et des collections, gérer des réserves. Il peut aussi appliquer les mesures de conservation préventive, de conditionnement et de restauration des collections et des patrimoines (bâti, industriel, naturel, artistique...).

Dans le domaine de la Gestion des sites patrimoniaux et des événements culturels, le titulaire du diplôme peut être chargé d'assurer la gestion financière d'une structure ou d'un événement, de rechercher des moyens financiers, d'utiliser les logiciels comptables, de lire et d'exploiter les documents de synthèse, d'évaluer les sources de financement et de déterminer la rentabilité des investissements.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le diplômé peut exercer dans les domaines du patrimoine et de la culture, du tourisme, de l'animation, de la médiation et de la gestion.

Il peut occuper un poste d'Animateur du patrimoine, d'Animateur d'activités culturelles et patrimoniales, d'Attaché ou assistant de conservation du patrimoine (concours), de Chargé de missions culturelles, de Gestionnaire ou Organisateur d'événements culturels et patrimoniaux, de Médiateur culturel, d'Agent de développement culturel local, de Consultant dans un bureau d'études, de Gestionnaire de sites patrimoniaux.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1602 : Gestion de patrimoine culturel

G1102 : Promotion du tourisme local

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1802 : Développement local

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Dans le cadre d'une formation se déroulant sur 4 semestres, la certification s'obtient après une évaluation sur les unités d'enseignements suivantes :

Semestre 7 : 6 UE/26 ECTS

UE1 : Outils méthodologiques (4 ECTS) : Constitutions des sciences humaines, Tourisme durable, Anglais, Langue vivante

UE2 : Patrimoines scientifiques et technologiques (4 ECTS) : Archéologie industrielle, Les patrimoines immatériels et technologiques

UE3 : Histoire (4 ECTS) : Histoire et identité régionale, Histoire de la ville

UE4 : Gestion-Marketing (4 ECTS) : Initiation à la gestion, Publicité-Marketing, Gestion d'un site et d'un événement

UE5 : Institutions culturelles et préparation aux concours (6 ECTS) : Note de synthèse, Organisation de la culture et du patrimoine

UE6 : Histoire de l'Art (4 ECTS) : Histoire de l'art moderne, Histoire de l'art médiéval

Semestre 8 : 6 UE/34 ECTS

UE1 : Communication (4 ECTS) : Développement multimédia, Anglais, Langue vivante

UE2 : Animation et Médiation culturelles (6 ECTS) : Animation du patrimoine, Médiation et publics fragilisés
 UE3 : Histoire de l'Art (4 ECTS) : Histoire de l'art contemporain, Histoire de archéologie de l'antiquité
 UE4 : Muséologie et législation du patrimoine (4 ECTS) : Muséologie, Droit public et administratif
 UE5 : Approche du patrimoine (4 ECTS) : Histoire et patrimoine maritime, Urbanisme et patrimoine, Ethnologie et patrimoine
 UE6 : Stage et Projet professionnel (12 ECTS) : Projet tutoré professionnel, Stage (12 semaines), Gestion de projet

Semestre 9 : 6 UE/37 ECTS

UE1 : Langues vivantes et Expression (5 ECTS) : Techniques de communication-Spectacle vivant, Anglais, Langue vivante
 UE2 : Comptabilité et Gestion (7 ECTS) : Comptabilité publique et associative, Infographie, Financement des projets et Gestion prévisionnelle
 UE3 : Communication et Management (7 ECTS) : Ingénierie culturelle-Tourisme et management, Droit du patrimoine, Communication institutionnelle
 UE4 : Muséologie (6 ECTS) : Musée-Inventaire, Scénographie de l'art contemporain
 UE5 : Histoire et patrimoine (7 ECTS) : Histoire et civilisation du monde contemporain, conservation et restauration du patrimoine bâti, Art des jardins et Patrimoines
 UE6 : Projet professionnel (5 ECTS) : Projet tutoré professionnel collectif

Semestre 10 : 1 UE/23 ECTS

UE1 : Stage de 20 semaines (23 ECTS)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON		COMPOSITION DES JURYS	
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 (J.O. du 27 avril 2002)

Décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 (J.O. du 8 avril 2002) relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation n° 20081210 du 6 mars 2012 relatif aux habilitations de l'Université de Brest à délivrer des diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Observatoire des parcours de formation et d'insertion professionnelle de l'Université de Bretagne Occidentale

<http://www.univ-brest.fr/cap-avenir>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-brest.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Bretagne Occidentale - Brest : Bretagne - Finistère (29) [Brest]

Université de Bretagne Occidentale - Brest

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Quimper : Pôle Universitaire Pierre-Jakez Helias

Historique de la certification :

Le Master « Métiers du patrimoine : gestion des patrimoines architecturaux et artistiques » a été créé en 2004 à partir d'un IUP « Métiers des arts et de la culture » habilité en 2002, dont il gardé la charte de qualité.